

Délibération 2025/02/04/01

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 février à 18h30 se sont réunis les membres du conseil municipal de La Neuville, sous la présidence de M Thierry DEPOORTERE, Maire, et suite à une convocation du 25 janvier 2025.

Nombre de conseillers en exercice :14

Nombre de conseillers présents :12

Nombre de suffrages exprimés :13

Étaient présents : M Thierry **Depoortere**, M Didier **Boiron**, Mme Danièle **Cambier**, M Dominique **Dhalluin**, M Régis **Dupont**, Mme Nicole **Lacante**, Mme Céline **Laloyer**, M Ludwig **Lesoin**, Mme Valérie **Vanjaer**, M Michel **Verhaeghe**, M Jérôme **Verriest**, Mme Marine **Verriest**.

Absents excusés : Mme Christine **Cossard** donne pouvoir à M Thierry **Depoortere**.
Mme Aurélie **Royer**.

Objet : Subvention pour l'Association Repair Café

Mr le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de 200€ à l'Association Repair Café pour participer aux frais d'un atelier consacré à la réparation d'objets organisé le 6 septembre 2025 à la salle communale La Clairière.

Après étude et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents approuve :

- Le versement de cette subvention
- Et décide d'ouvrir un crédit de 200€ au compte 65748

Ainsi fait et délibéré à LA NEUVILLE, le jour mois an susdit
Pour copie certifiée conforme

Le Maire
Thierry DEPOORTERE

Ro



Commune de LA NEUVILLE
59239 - NORD